



Motion d'ordre

Version 1

AO / 1er septembre 2025

GC 7 2025.GRPARL.394 Décision du Grand Conseil sur la requête du député Nils Fiechter concernant la motion 070-2025

Auteur-e	N° Proposi- tion	Texte	+ / ++	- / --
Présidence du Grand Conseil (Siegenthaler)	1.	Demande d'adoption d'un nouveau point à l'ordre du jour : Motion 070-2025, chiffre 1 – 4, Urgente Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC) Réouverture de la maternité de l'hôpital de Frutigen Ce point de l'ordre du jour doit être traité immédiatement après le point de l'ordre du jour 47.	+	